

SSIAP 3 – Recyclage

ir :



[Demander un devis](#)

Cette formation est finançable par :



RECYCLAGE

Chef de service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Personnel concerné - Métier visé

Chefs de service en exercice détenteurs du SSIAP 3 depuis 3 ans ou ayant été recyclés depuis 3 ans.

Objectifs

Conserver les compétences nécessaires à :

- Manager le service de sécurité,
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- Porter assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent,
- Effectuer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service.

Prérequis

- Etre titulaire du SST (moins de 2 ans),

- Attestation de l'employeur 1607 heures durant les 36 derniers mois.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

21 heures – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum.

Méthode pédagogique : :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours.

Contenu :

- Réglementation,
- Evolution des textes réglementaires,
- Management de l'équipe,
- Gestion du personnel et des moyens du service,
- Commissions de sécurité,
- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles,
- Etude de cas,
- Analyse d'un projet de construction.

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques sera transmise à son employeur.

Dans le cas de défaillance notoire du stagiaire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une attestation de recyclage SSIAP 3 d'une durée de validité de 3 ans sera délivrée.

Suite de parcours

Le recyclage permet d'exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.